



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
Restreinte

UNEP/OzL.Pro/ExCom/SCPR/26/1
21 juin 2002

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Vingt-sixième réunion du Sous-comité sur l'examen des projets
Montréal, 15-16 juillet 2002

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Remarques d'ouverture
4. Organisation des travaux
5. Aperçu des questions soulevées pendant l'examen des projets
6. Coopération bilatérale
7. Amendements des programmes de travail :
 - a) Amendements du programme de travail du PNUE pour l'année 2002 ;
 - b) Amendements du programme de travail du PNUD pour l'année 2002 ;
 - c) Amendements du programme de travail de l'ONUDI pour l'année 2002 ;
 - d) Amendements du programme de travail de la Banque mondiale pour l'année 2002 ;
8. Projets d'investissement

9. Document de politique :
 - a) Rapport sur la technologie de dioxyde de carbone liquide (DCL) et lignes directrices pour les projets de DCL ;
 - b) Projet de lignes directrices concernant les projets d'inhalateurs à doseurs ;
 - c) Financement de la technologie se trouvant hors du domaine public : suivi de la Décision 36/52 ;
 - d) Rapport du PNUE sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre du Programme d'aide à la conformité (PAC).
 - e) Examen de la politique et de l'utilisation des frais administratifs a la banque mondiale en vertu du fonds multilateral aux fins d'application du protocole de montreal (soumis par la banque mondiale)
10. Questions diverses
11. Adoption du rapport
12. Clôture de la réunion.